L'ÉCHO DE SAINT-ARMEL

Bulletin d'informations municipales

N°138 - Novembre et Décembre 2026



LE MARCHÉ DE NOËL

Faites le plein de cadeaux et de découvertes pour toute la famille !

DOSSIER SPÉCIAL : QUI FAIT QUOI ?

Découvrez comment sont répartis les différentes compétences entre la commune et la Métropole

VILLE DE SAINT-ARMEL
ILLE-ET-VILAINE

SOMMAIRE

Vie municipale
Page 4

Citoyenneté
Page 5

Vie quotidienne
Page 6

Solidarité
Page 8

Environnement
Page 9

Urbanisme
Page 10

Vie Économique
Page 12

Départ d'un agent
Page 14

Dossier spécial
Page 15

Enfance & Jeunesse
Page 18

Culture & Événementiel
Page 20

Vie associative
Page 22

Contacts Pratiques
Page 27

Agenda
Page 28

INTRAMUROS

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION DE LA COMMUNE

DISPONIBLE SUR Google Play

Télécharger dans l'App Store



VILLE DE SAINT-ARMEL
ILLE-ET-VILAINE

Mairie
14 rue de la Mairie
35230 Saint-Armel
02.99.62.71.58

RETROUVEZ-NOUS SUR
notre site internet : www.saint-armel-35.fr
L'application IntraMuros et nos réseaux sociaux



ÉDITO

UNE RENTRÉE SOUS LE SIGNE DU LIEN ET DES PROJETS

Chères arméliennes, chers arméliens,

Ce mois d'octobre est l'occasion de revenir sur les actualités de notre commune, sur les décisions qui façonnent son avenir et sur ces moments de partage qui donnent tout son sens à la vie collective.

Être maire, c'est avant tout agir dans l'intérêt général. C'est savoir écouter, dialoguer et expliquer, mais c'est aussi avoir le courage de prendre des décisions parfois difficiles, lorsque l'avenir de la commune et le bien-être collectif l'exigent. Elles sont parfois nécessaires pour préserver l'équilibre de notre commune, préparer demain et rester fidèles à nos responsabilités comme nous avons pu le voir avec le dossier Marc SA. L'engagement au service du collectif demande de la détermination, de la constance et la capacité à assumer ses responsabilités, même dans les moments les plus délicats.

Mais la vie communale ne se résume pas aux décisions et aux projets. Elle se construit aussi dans les rencontres, les sourires et les instants de convivialité qui rapprochent les habitants. La marche solidaire organisée le 17 octobre à l'occasion d'Octobre Rose en est une belle illustration. À travers cette mobilisation en faveur de la lutte contre le cancer du sein, nous avons pu rappeler combien la solidarité est essentielle. Marcher ensemble, c'est bien sûr soutenir une cause qui touche de nombreuses familles, mais c'est aussi contribuer à sensibiliser chacun à l'importance de la prévention et du dépistage. C'est témoigner notre soutien aux personnes malades, à leurs proches et à toutes celles et ceux qui s'engagent au quotidien dans ce combat. En ce mois d'octobre rose, nous avons également une pensée toute particulière pour notre collègue Sonia.

Au-delà de sa portée solidaire, cette marche a aussi vocation à être un moment de rencontre et de convivialité. Elle permet aux générations de se retrouver, aux habitants d'échanger et de partager un temps commun, dans un esprit simple et chaleureux. Ces instants nous rappellent qu'une commune vivante est une commune où l'on sait se mobiliser pour les grandes causes, mais aussi prendre le temps de se rencontrer et de renforcer les liens qui nous unissent.

Lors de notre campagne municipale, nous avons pris l'engagement de faire de la proximité, de l'écoute et du lien entre les habitants des priorités. Cet engagement ne doit pas rester une promesse : il doit se traduire concrètement dans nos actions, dans les initiatives que nous soutenons et dans les occasions que nous créons pour que chacun trouve sa place dans notre commune.

C'est dans cet équilibre entre responsabilité et solidarité, entre décisions nécessaires et moments de convivialité, que nous souhaitons poursuivre notre action. Une commune se construit ensemble, dans le respect des différences, avec la volonté de préparer l'avenir tout en préservant ce qui nous rassemble aujourd'hui.
Je remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui s'investissent au quotidien pour faire vivre Saint-Armel, les bénévoles, les associations, les agents communaux et l'ensemble des habitants qui contribuent, chacun à leur manière, à cette dynamique collective.

Continuons à avancer ensemble, avec courage, confiance et solidarité, pour faire de Saint-Armel une commune qui nous ressemble et dans laquelle chacun se sente pleinement à sa place.

Ludovic CHEREL,
Maire

LES PERMANENCES DU MAIRE : UN TEMPS D'ÉCHANGE AVEC LES HABITANTS

Depuis le 14 septembre, le maire propose aux Arméliennes et aux Arméliens un temps d'échange privilégié à l'occasion de permanences organisées chaque lundi, de 10h à 12h, sur rendez-vous.



Vous avez une question, une idée à partager, une préoccupation ou un sujet que vous souhaitez aborder ? Ces permanences sont l'occasion de rencontrer le maire, d'échanger directement avec lui et de faire part de vos attentes concernant la vie de la commune.

Pour fixer un rendez-vous :
02.99.62.71.58
accueil.mairie@saint-armel-35.fr

OCTOBRE ROSE : UNE BELLE MOBILISATION SOLIDAIRE À SAINT-ARMEL !





Organisée en partenariat avec le CCAS et l'association Armel Rando, la randonnée solidaire d'Octobre Rose a rencontré un beau succès le samedi 17 octobre dernier. Près de 200 participants se sont mobilisés sur les deux parcours proposés, de 4 et 10 km, pour soutenir la lutte contre le cancer du sein.

Au-delà de l'aspect sportif et convivial, cette matinée avait pour objectif de sensibiliser à la lutte contre le cancer du sein et de soutenir les actions menées par la Ligue contre le cancer.

Pour cette première édition, 1 150 € ont été récoltés grâce à la générosité des participants. L'intégralité de cette somme à été reversée à la Ligue contre le cancer afin de contribuer à ses actions.

Un grand merci à l'ensemble des marcheurs pour leur mobilisation, à l'association Armel Rando pour l'organisation de cette manifestation, aux membres du CCAS, aux bénévoles ainsi qu'à toutes les personnes qui ont contribué à faire de cette première édition un beau moment de partage et de solidarité !



MÉMOIRE ET INTERGÉNÉRATIONNEL



La commémoration du 11 novembre aura lieu cette année le 10 novembre après-midi et soir, pour commémorer l'armistice du conflit 1914-1918. La municipalité, les services de l'Etat (ONAC VG et ESNJ), l'école avec les CM1-2 dans le cadre d'une directive pédagogique et la section ACPG CATM veuves et citoyen de la Paix organisent cet événement. A compter de 16h15, ouverture au public de l'exposition à l'ancienne cantine et lors de la cérémonie. Venez nombreux !

A noter que lors de la cérémonie proprement dite il sera rendu un hommage particulier aux 32 morts des familles : OLLINET, COUPEL, DERENNES, GAUDICHE, GEFFRAULT, GOURRIER, GROSDOIGT, HENRY, JANVIER, JEUSSET, JOUNOT, JUDEAUX, LIMBOURG, MAROLLE, MAUGERE, PANAGET, PIQUET, REUZE et SOUEF.

Julien C. un jeune étudiant ingénieur de la commune, comme citoyen de la paix est en charge de la recherche des fiches historiques sur le site mémoire des hommes. Ces fiches seront mises en valeur lors de la cérémonie, nous invitons les familles des anciens combattants nommés supra à venir pour la cérémonie.

RECENSEMENT CITOYEN



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 18 avril et 2 mai 2027. Pour pouvoir voter dans votre commune d'habitation, vous devez être inscrit sur la liste électorale de votre commune.

Pour s'y inscrire, rien de plus simple : faire la demande directement en mairie, ou bien sur le site du gouvernement en scannant le QR code ci-contre avant le 12 mars.

Pour demander une inscription sur les listes électorales, vous devez avoir le droit de vote, c'est-à-dire :

- posséder la nationalité française ;
- être majeur ;
- jouir de ses droits civils et politiques ;
- avoir une attache avec la commune.

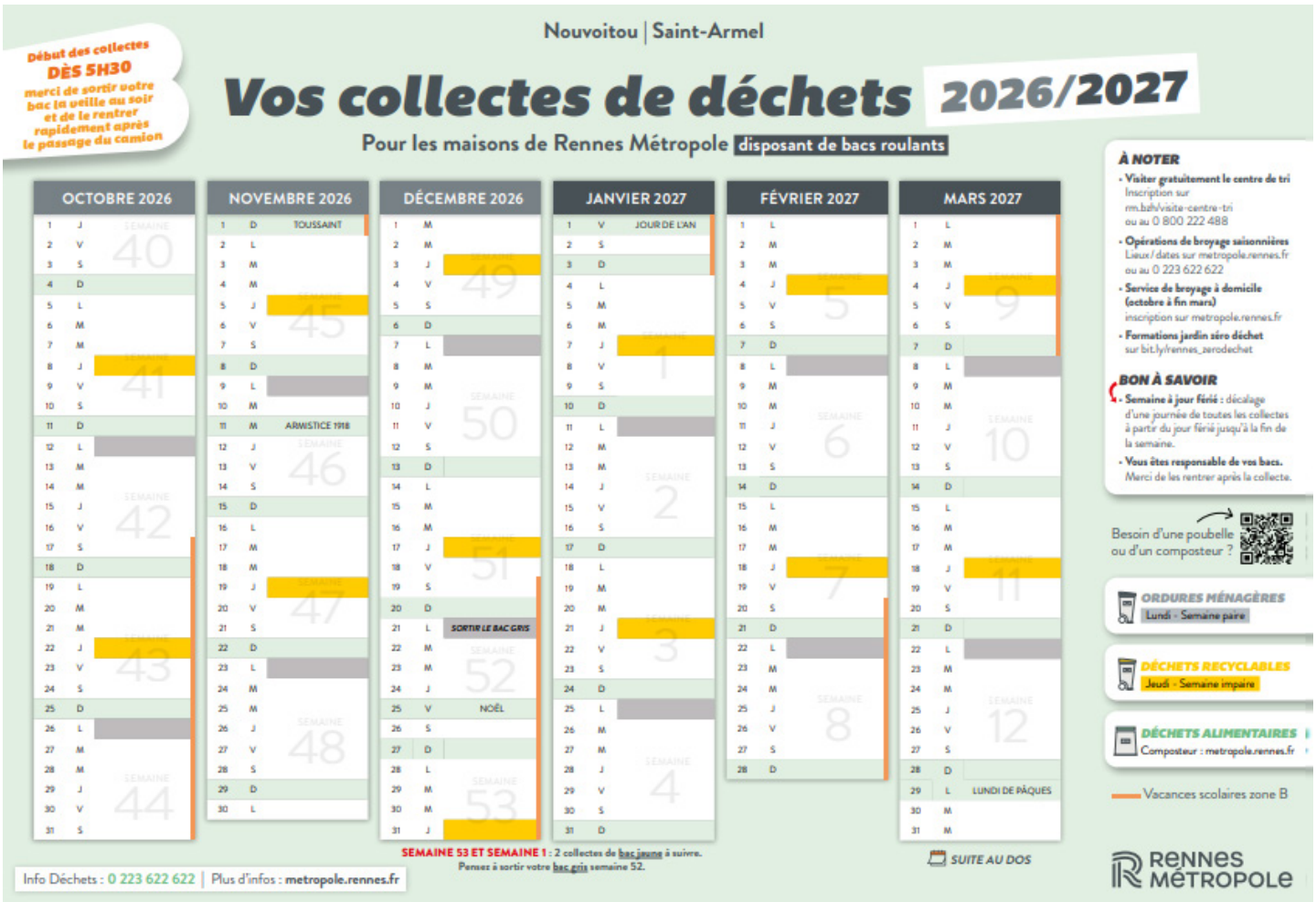
Pour faire votre demande, plusieurs documents vous seront demandés (justificatif d'identité, justificatif de domicile ou lien avec la commune de vote...).

COLLECTE DES DÉCHETS : VOTRE NOUVEAU CALENDRIER EST DISPONIBLE

Le nouveau calendrier de collecte des déchets a été distribué dans les boîtes aux lettres des habitants au cours du mois de septembre. Ce document permet de retrouver facilement les jours de ramassage des différents déchets et d'organiser la sortie de ses bacs tout au long de l'année.

Vous ne l'avez pas reçu ou vous l'avez égaré ? Des exemplaires sont disponibles à l'accueil de la mairie.

Pour connaître toutes les informations pratiques concernant la gestion des déchets (jours de collecte, consignes de tri, déchèteries, compostage…), scannez le QR code ci-contre. Vous accéderez ainsi aux renseignements et aux services proposés par Rennes Métropole pour vous accompagner au quotidien.



UN DOUTE SUR LE TRI ? L'ADEME VOUS GUIDE !

Une ampoule usagée, un appareil électroménager en panne, un vieux vêtement ou encore un meuble dont vous souhaitez vous débarrasser… Nous sommes parfois hésitants sur la bonne manière de trier nos déchets ou de donner une seconde vie à nos objets.

Pour vous aider, l'ADEME (Agence de la transition écologique) propose un outil gratuit et accessible à tous : « Que faire de mes objets et déchets ? »

En quelques clics, il suffit de renseigner l'objet ou le déchet concerné pour découvrir les solutions adaptées. L'outil vous indique comment le trier, mais vous invite également à explorer d'autres possibilités : réparer, donner, revendre, réemployer ou recycler, plutôt que de jeter systématiquement.

Grâce à une carte interactive, vous pouvez aussi identifier les points de collecte et les structures susceptibles de récupérer vos objets à proximité de chez vous.

RÉUNION PUBLIQUE SUR L'AVENIR DE LA LIGNE CHÂTEAUBRIANT-RENNES

Le samedi 28 novembre à 14h à la salle le Gentieg à Janzé sera organisée une réunion publique autour de l'avenir de la ligne ferroviaire Châteaubriant-Rennes. Cette réunion, sur inscription, aura pour but d'étudier les enjeux, perspectives et prévisions pour cette ligne qui traverse Saint-Armel.

En présence de la Région Bretagne, de SNCF Bretagne, d'élus, d'experts, d'usagers et de grands témoins, de nombreux sujets seront abordés dans la perspective de :
- informer les citoyens et citoyennes des territoires traversés par la ligne de ce qui va constituer son avenir,
- apporter des précisions aux habitants ainsi qu'aux acteurs politiques, socio-économiques, associatifs et culturels des territoires sur les échéances et les procédures qui traduisent la modernisation à venir de la ligne ;
- exposer les enjeux liés à la modernisation et au SERM, ainsi qu'obtenir l'adhésion de l'ensemble du tissu territorial pour une mobilisation visant à garantir l'avenir de la ligne.

Les inscriptions peuvent se faire à partir du formulaire mis à disposition sur les pages de l'ACCRET : www.facebook.com/associationaccret ou en adressant un courriel à accret35@gmail.com



L'ÉCHO : UNE NOUVELLE DISTRIBUTION À L'ESSAI !

À partir de janvier 2027, la commune expérimente un nouveau mode de distribution du journal municipal ! Cette démarche s'inscrit dans une réflexion plus large sur les supports de communication de la commune, avec notamment l'arrivée du panneau d'information numérique, en complément du site internet, des réseaux sociaux et de l'application IntraMuros.

Publié tous les deux mois, l'Écho reste un rendez-vous incontournable pour suivre l'actualité de Saint-Armel. Jusqu'à présent distribué dans les boîtes aux lettres des foyers disposant du macaron « OK pour l'Écho », le journal sera désormais mis à disposition dans plusieurs lieux de proximité. Cette expérimentation vise notamment à répondre aux difficultés rencontrées pour assurer régulièrement sa distribution.

Dès janvier 2027, retrouvez gratuitement votre Écho :
- À l'accueil de la mairie
- Au bar L'Armélien
- Au salon de coiffure Arméligne
- À l'épicerie Les Halles
- À l'Atelier du Bien-être
- À la Boulangerie Martin
- Au restaurant L'Auberge

Cette nouvelle organisation sera évaluée afin de recueillir les retours des habitants et d'envisager les éventuels ajustements.

Une question ou une remarque ?
02 99 62 71 58
communication@saint-armel-35.fr

ACCÈS AU MÉDECIN TRAITANT

Avez-vous déclaré votre médecin comme votre médecin traitant ?
L'une des missions de l'association CPTS de la Seiche (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé), est de faciliter l'accès de la population à un médecin traitant sur son territoire.

Pourquoi déclarer un médecin traitant ?
La déclaration d'un médecin traitant permet d'entrer dans le parcours de soins coordonnés. Les avantages sont concrets pour votre santé et pour votre budget :

- Un meilleur suivi médical : votre médecin connaît votre historique et peut détecter précocement d'éventuels problèmes de santé.
- Un meilleur remboursement : en consultant votre médecin traitant dans le cadre du parcours de soins coordonnés, l'Assurance Maladie rembourse 70 % du tarif de la consultation.

Vous n'avez pas de médecin traitant ?
En cas de difficultés dans la recherche d'un médecin traitant, les habitants peuvent s'inscrire directement sur le site internet de la CPTS de la Seiche afin d'intégrer une liste d'attente, la chargée de prévention assure ensuite la mise en relation. Pensez également à déclarer un médecin traitant pour vos enfants afin de leur assurer un suivi médical adapté.

Pour toute question relative à votre parcours de soins, parlez-en à un professionnel de santé.



UNE COLLECTE DE JOUETS ET DE LIVRES POUR UN NOËL SOLIDAIRE

À l'approche des fêtes de fin d'année et en partenariat avec l'épicerie sociale intercommunale, une grande collecte de jouets et de livres au profit des bénéficiaires de l'épicerie sociale est organisé.

Du 16 novembre au 5 décembre 2026, les habitants sont invités à faire don de livres pour enfants ainsi que de petits jeux en bon état : jeux de société, jeux en bois, jeux éducatifs ou encore petits jouets.



INITIATIVES POUR NOS AINÉS

Le CCAS organise une remise de bons d'achat de Noël pour les 73 ans et plus, le 12 décembre 2026 à 11h. La remise aura lieu dans la salle multiculturelle de l'Arzhel et sera suivie d'un moment convivial.

Une représentation théâtrale, prévue le 21 novembre, aura également lieu à l'attention de nos aînés et sera suivi d'un goûter gourmand.

Si vous ne l'avez pas déjà fait, merci de renvoyer le coupon-réponse concernant ces deux animations à la mairie avant le 15 novembre.

CONTACT
Nicole GALLERAND
secretariat.viesociale@saint-armel-35.fr

LES LINGETTES, C'EST PAS DANS LES TOILETTES !

233, c'est le nombre de lingettes utilisées chaque seconde en France. Si celles-ci sont jetées dans les toilettes, les conséquences sont graves : obstruction des canalisations, pollution des milieux naturels et difficultés dans le traitement des eaux usées.

Le bon réflexe : les lingettes, c'est dans la poubelle, jamais dans les toilettes !
Contrairement à ce que l'on pourrait penser, même présentées comme biodégradables, les lingettes ne se décomposent pas assez rapidement et provoquent des obstructions des réseaux, contrairement au papier toilette classique. Elles peuvent également endommager les équipements de pompage et entraîner des interventions coûteuses pour remettre les installations en état.

Les réseaux des Eaux du Bassin Rennais font régulièrement les frais sur les communes de la métropole. Il est donc demandé aux habitants d'y prêter attention.

Un geste simple au quotidien qui contribue à préserver les réseaux d'assainissement et notre environnement !



COVOIT'STAR : PARTAGEZ VOS TRAJETS, RÉDUISEZ VOS FRAIS !

Et si vos trajets du quotidien vous permettaient de faire des économies ?
Avec Covoit'STAR, en partenariat avec l'application BlaBlaCar Daily, Rennes Métropole encourage le covoiturage pour les déplacements réguliers, notamment entre le domicile et le travail.

Une solution simple, économique et plus respectueuse de l'environnement, aussi bien pour les conducteurs que pour les passagers.

Conducteurs : vos trajets peuvent vous rapporter !
En partageant les places libres de leur véhicule, les conducteurs peuvent percevoir jusqu'à 150 € par mois, tout en réduisant leurs frais de déplacement. Ils restent libres de choisir leurs covoitureurs et peuvent partager leurs trajets habituels sans avoir à effectuer de détours. Une manière de rentabiliser les déplacements qu'ils effectuent déjà au quotidien !

Passagers : voyagez à petit prix !
Pour les passagers, les 20 premiers trajets sont offerts, puis le tarif est de seulement 0,50 € par trajet jusqu'à 60 km. L'application permet de réserver auprès de conducteurs vérifiés et propose une garantie retour gratuite sous certaines conditions, notamment lorsqu'un conducteur ne se présente pas.

Que ce soit pour aller travailler, rejoindre un lieu de formation ou effectuer un déplacement régulier, le covoiturage permet de partager les frais tout en limitant le nombre de voitures sur les routes.

Avec Covoit'STAR, chaque trajet partagé est une occasion de faire des économies et de contribuer à une mobilité plus durable !



TRAVAUX DU CENTRE-BOURG : DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS ET UNE CIRCULATION REPENSÉE

Après plus d'un an de travaux, les aménagements prennent forme et le chantier touche à sa fin ! Rue de la Mairie, chemin de la Ry, rue du Gros Chêne ou encore aux abords du pôle enfance : plusieurs secteurs de la commune ont progressivement évolué.

Sécuriser les déplacements, apaiser la circulation, faciliter les cheminements piétons et cyclables, mais aussi embellir les espaces publics : autant d'objectifs au cœur de ce programme porté par Rennes Métropole, en lien avec la commune et la SNCF.

Alors que les dernières interventions se poursuivent, notamment sur le nouveau parvis du pôle enfance Les Boschaux, retour en images sur les transformations réalisées et tour d'horizon des nouvelles règles de circulation à connaître.

Des espaces publics repensés pour tous

Engagé en octobre 2025, ce programme d'aménagement fait suite aux réflexions menées autour de l'extension du pôle enfance et aux ateliers de concertation organisés avec les habitants et les riverains en 2024.

Les travaux ont permis de reprendre les chaussées et les trottoirs, mais aussi de moderniser les réseaux d'eaux usées et pluviales ainsi que l'éclairage public, avec le remplacement des anciens équipements par des éclairages LED.

Une attention particulière a également été portée à la place des piétons et des cyclistes, avec des trottoirs élargis, des traversées sécurisées et de nouveaux cheminements.

La végétalisation constitue un autre volet important du projet. Plus de trente arbres, d'essences variées, dont certains fruitiers, sont prévus sur l'ensemble du périmètre, accompagnés de nouveaux espaces paysagers.





Aux abords du pôle enfance, des accès réaménagés

Avec l'extension du pôle enfance Les Boschaux, l'aménagement de ses abords représentait un enjeu important pour faciliter les déplacements quotidiens des enfants et des familles.

Un nouveau parvis est en cours de finalisation côté chemin de la Ry. Il s'accompagne de places de dépose-minute et d'une sente piétonne reliant le chemin de la Ry à la rue des Monts d'Arrée, offrant un cheminement aménagé à l'écart de la circulation automobile.

Au carrefour de la rue de la Mairie et du chemin de la Ry, un plateau surélevé avec un petit rond-point a également été prévu pour ralentir les véhicules et sécuriser les traversées piétonnes.

Ces différents aménagements participent à une meilleure organisation des déplacements aux abords de cet équipement fréquenté quotidiennement par de nombreuses familles.

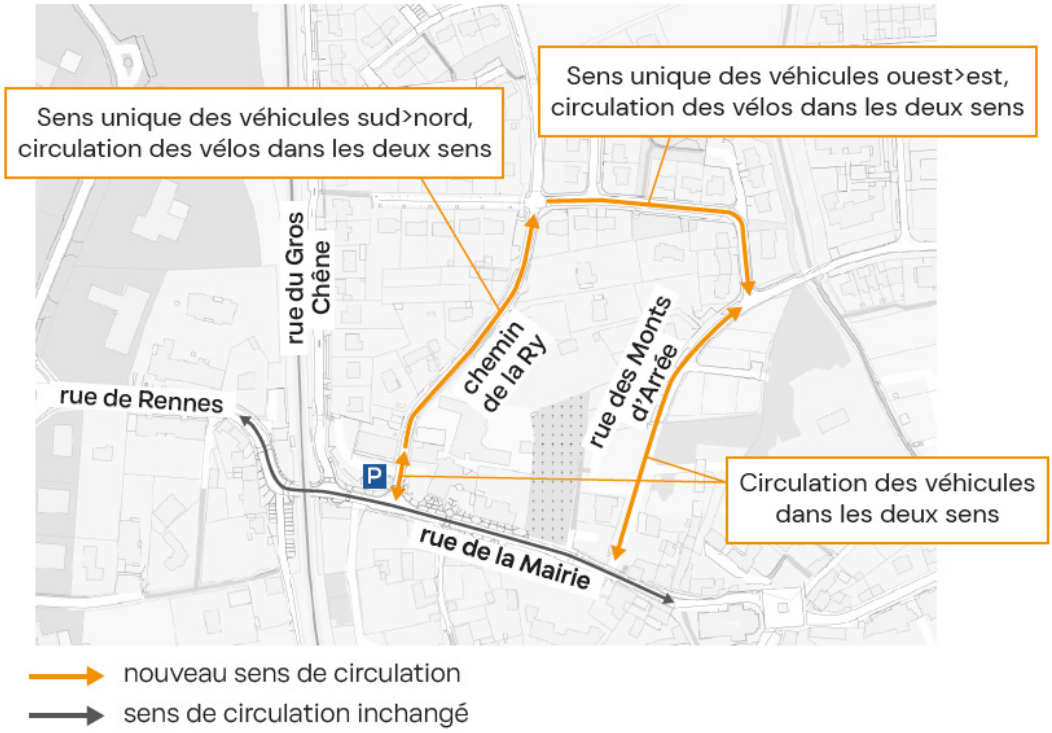
Une circulation qui évolue : les nouvelles règles à connaître
La réorganisation de la voirie s'accompagne de plusieurs changements dans les habitudes de circulation.

Chemin de la Ry : un sens unique et une zone de rencontre
À compter du 2 novembre 2026, la circulation automobile est prévue en sens unique depuis la rue de la Mairie en direction de la rue de Penthièvre.

Le chemin est aménagé en zone de rencontre, où la vitesse est limitée à 20 km/h et où les piétons sont prioritaires. Les cyclistes peuvent continuer à circuler dans les deux sens.

Rue de Penthièvre : une circulation adaptée
Sur le tronçon concerné par les nouveaux aménagements, la circulation automobile s'effectue en sens unique d'ouest en est. Les vélos peuvent, là aussi, circuler dans les deux sens.

À l'intersection avec la rue des Monts d'Arrée, un plateau surélevé a été réalisé pour réduire la vitesse des véhicules et sécuriser les déplacements piétons.



Chemin de la Ry, rue de Penthièvre et rue de la Distillerie : priorité à droite
À la suite du réaménagement du carrefour, la règle de la priorité à droite s'applique désormais. Les automobilistes sont invités à redoubler de vigilance et à adapter leur conduite à cette nouvelle configuration.

Passage à niveau : des aménagements pour renforcer la sécurité
La sécurisation des abords du passage à niveau n° 39 constituait également un volet important des travaux. Rue de Rennes, les interventions ont notamment permis de reprendre la voirie, d'élargir les trottoirs et d'aménager l'arrêt de bus « Saint-Armel gare ».

À l'intersection de la rue de la Mairie et de la rue du Gros Chêne, une bande pavée matérialise désormais l'interdiction de tourner à gauche dans les deux sens :
- Depuis la rue de la Mairie vers la rue du Gros Chêne,
- Depuis la rue du Gros Chêne vers la rue de la Mairie.

Attention : cette interdiction concerne tous les véhicules, y compris les vélos.
Ces dispositions répondent aux exigences de sécurisation formulées notamment par SNCF Réseau, afin de limiter les manœuvres à proximité du passage à niveau.

Pour rejoindre la rue de la Mairie depuis la rue du Gros Chêne, les cyclistes peuvent emprunter la rue de Léon, puis le chemin de la Ry. Ils peuvent également mettre pied à terre pour utiliser les deux passages piétons situés à l'entrée de la rue du Gros Chêne et au niveau de la rue de la Mairie.

UN CABINET DE PSYCHOGÉNÉALOGIE À SAINT-ARMEL

Armélienne depuis plus de dix ans, Tiphaine a fait le choix de la reconversion : après une longue carrière en entreprise dans le secteur de la formation. Elle s'est formée à la psychogénéalogie pour accompagner celles et ceux qui souhaitent prendre conscience de leurs schémas inconscients, souvent hérités de leur histoire familiale, afin de vivre plus libres et plus apaisés.

Certifiée psychogénéalogiste au sein de l'IFPIA (Institut de Formation en Psychologie Intuitive Appliquée), elle reçoit désormais à son cabinet, situé à son domicile, 12 allée Victor Vasarely à Saint-Armel.

TiPHaiNe COULOMBiER
PSYCHOGÉNÉALOGIE



Un accompagnement sur mesure

Une séance dure entre 1h et 1h30 et se déroule principalement en face à face au cabinet. Tiphaine propose également des rendez-vous en visioconférence ou à domicile, dans un rayon de 20 km autour de Saint-Armel. Au-delà de la parole, elle mobilise des outils variés : supports créatifs (écriture, dessin, modelage, collage), visualisations, ainsi que des techniques de libération traumatique comme l'EMDR (Eye Movement Desensitization and Reprocessing) et l'intégration de la ligne du temps.

Tiphaine propose des appels découvertes de 20 minutes en visio pour faire connaissance et vous reçoit du lundi au samedi, sur rendez-vous.

Une offre complémentaire : le récit familial

Tiphaine propose par ailleurs un service de rédaction de récits familiaux. Avec une écoute attentive et un regard extérieur, sans lien affectif avec l'histoire de la famille, elle recueille les souvenirs pour en composer un récit fidèle.

Infos pratiques
Site internet : www.tiphainecoulombier.fr

POINT ACCUEIL EMPLOI : UN ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ POUR VOS PROJETS PROFESSIONNELS

Vous recherchez un emploi, souhaitez vous former ou envisagez une reconversion professionnelle ? Le Point Accueil Emploi (PAE) vous accompagne gratuitement dans toutes vos démarches, quel que soit votre parcours ou votre situation.

Accessible aux habitants de Saint-Armel, Chantepie, Corps-Nuds, Nouvoitou et Vern-sur-Seiche, ce service de proximité propose un accompagnement personnalisé, adapté aux besoins et aux objectifs de chacun. Que vous soyez au début de votre parcours professionnel, en recherche d'un nouvel emploi ou en réflexion sur votre avenir, le PAE vous aide à avancer dans vos projets et à identifier les opportunités qui s'offrent à vous.

PAE
Chantepie
Corps-Nuds
Nouvoitou
St Armel
Vern-sur-Seiche
POINT ACCUEIL EMPLOI SUD-EST 35

Deux conseillères en insertion professionnelle sont à votre écoute, avec ou sans rendez-vous, pour vous conseiller et vous accompagner à chaque étape de vos démarches :

- Rechercher un emploi et découvrir les offres disponibles sur le territoire ;
- Préparer vos candidatures : rédaction de CV, préparation aux entretiens de recrutement
- Faciliter la mise en relation avec des employeurs ;
- Construire un projet de formation ou de reconversion professionnelle.

Au-delà des conseils pratiques, le PAE constitue également un lieu d'écoute et d'échange pour faire le point sur votre situation, poser vos questions et bénéficier d'un regard extérieur sur vos démarches professionnelles..

BESOIN D'UN RENSEIGNEMENT ?
Mail : vern@paesudest35.fr
Téléphone : 02 99 62 99 00

VIE ÉCONOMIQUE, PRÉVENTION, PROTECTION ET SÉCURITÉ

Après 6 mois d'actions municipale, voici les grandes lignes des réunions ou actions ébauchées pour notre commune. Avec le maire et les élus, des rencontres successives ont pu se faire avec la gendarmerie, les pompiers, la chambre d'agriculture, Rennes Métropole ou encore la chambre de commerce et de l'industrie, l'association du point accueil emploi et certains administrés. Les réunions avec le monde économique du 3 juin et 2 octobre ont rassemblé plus de 30 personnes, merci à eux !

De ces réunions et rencontres, il en ressort les projets suivants :

- Tisser le lien avec le monde économique et ce avec une certaine régularité ;
- Réflechir des opportunités de locaux communaux à ceux qui veulent s'installer ;
- Organiser un lien et un relais auprès des artisans, commerçants et entrepreneurs au travers d'informations dédiées (panneau d'informations lumineux article dans l'Echo, relais d'offres d'emploi) ;
- Aider les projets (installation de professionnels du médical, de commerces, etc.) ;
- Organiser une semaine commerciale avec les artisans, commerçants de la commune ;



Réunion organisée avec les professionnels le 2 octobre

- Mettre en place des potelets rue de la Mairie pour sécuriser l'accès de spiétons aux commerces en empêchant le stationnement abusif ;
- Mieux identifier le parking rue François Guerrault à proximité directe des professionnels du centre bourg, grace à une signalisation plus visible et adaptée ;
- Finaliser, en 2027, l'accueil de deux policiers municipaux mutualisés avec les communes de Bourgbarré et Corps-Nuds ;
- Réviser et finaliser le plan communal de sauvegarde (PCS) pour non seulement être à même de réagir face aux : inondations, incendies ou accidents majeurs mais surtout disposer de fiches réflexes et de processus décrits et rôdés pour faire face à de telles situations.
- Être en lien avec les armées (délégation militaire 35) en autorisant sous condition, des exercices ou manœuvres militaire ;
- Développer les actions citoyennes pour tous les âges en valorisant les activités intergénérationnelles.

LES SAVEURS DES CARAÏBES S'INVITENT À SAINT-ARMEL !

Avis aux gourmands ! À partir du mois de novembre, un nouveau food truck de spécialités caraïbéennes prendra ses quartiers chaque jeudi soir sur la place de l'Église.



Au menu, des saveurs ensoleillées à découvrir avec une sélection de sandwichs chauds garnis au choix de jambon, de steak, de poulet ou de crevettes, sans oublier une option végétarienne. Les amateurs de spécialités antillaises pourront également se régaler avec les incontournables accras de morue ou de crevettes.

Et pour terminer sur une note sucrée, laissez-vous tenter par les gâteaux à la carotte, à l'ananas ou à la noix de coco, ou encore par un délicieux fondant chocolat-coco.

TCHAO MATHÉO !



Près de six ans après avoir intégré le service technique de Saint-Armel, Mathéo Le Ny va découvrir un nouveau métier au sein du Conseil Départemental d'Ille et Vilaine, dans le cadre d'une mutation professionnelle.

Après avoir réalisé trois sessions de stage, à l'occasion de son bac pro aménagements paysagers, entre septembre 2019 et octobre 2020, Mathéo a conclu un premier contrat de renfort aux espaces verts, l'été 2021, avant de signer un contrat de 8 mois entre mars et octobre 2022.

C'est au 1er janvier 2023 qu'il sera nommé en tant que fonctionnaire, après avoir été le candidat le plus motivé et le plus convaincant, lors de la session de recrutement pour le poste d'agent polyvalent à pourvoir au sein du service technique.

Si les missions principales de Mathéo ont été tournées vers l'entretien des espaces verts, il a régulièrement été mobilisé, au même titre que tous les agents du service, pour la mise en place d'évènements sur la commune et il s'est également retrouvé à prêter la main à Renaud Perrin pour la maintenance des bâtiments, la gestion des locations de salles mais aussi sur des opérations de plus grand envergure comme la rénovation de bureaux municipaux ou le passage en leds de nombreux équipements communaux.

Il a, d'ailleurs, passé les habilitations électriques nécessaires pour participer à ces travaux mais également pour rentrer dans la boucle des astreintes du samedi matin et il a aussi obtenu l'autorisation de conduite de nacelles, à l'automne 2025, ce qui a permis à la commune d'installer et de désinstaller les décorations de Noël, en régie, l'année passée.

Sa volonté de se former a également été particulièrement marquante dans sa « carrière parallèle » de sapeur-pompier bénévole, au sein du centre d'incendie et de secours (SDIS) de Corps-Nuds, et la conclusion d'une convention de disponibilité entre la commune et le SDIS 35 lui aura permis, au-delà de se libérer rapidement pour des interventions d'urgence, de pouvoir grandir dans ses fonctions dans des conditions optimales.

Promu au grade de sergent en 2025, puis à celui d'adjudant en 2026, après l'obtention de concours, l'engagement de Mathéo dans ses fonctions de sapeur-pompier bénévole a toujours forcé l'admiration de tou(te)s et il a su mettre ces compétences spécifiques au profit de la commune.

Sa casquette sécuritaire a ainsi été précieuse à de nombreuses reprises :

- en amont des visites de commissions de sécurité de bâtiments communaux, son œil d'expert a permis de corriger des non conformités.
- il assurait, depuis peu, la maintenance des défibrillateurs et s'assurait des dates de péremption des extincteurs.
- à l'occasion de l'un de ses premiers stages, il avait accompagné l'aménagement des classes, avant le retour des élèves post confinement, en veillant à la distanciation sociale entre les tables tout en s'assurant, en cas de nécessité, de la possible évacuation des enfants et des enseignants sans entrave.

Nous espérons que Mathéo aura beaucoup appris au contact des usagers et de ses collègues car, de son côté, sa bonne humeur, son implication et son amour pour la commune où il a grandi nous auront grandement apporté.

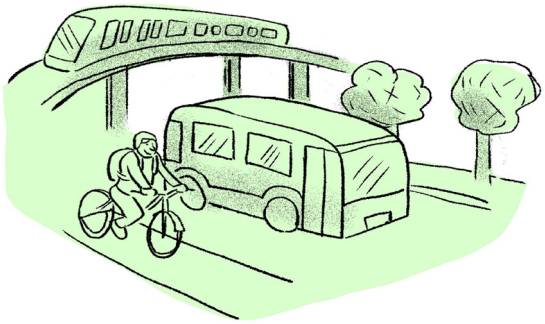
Nous lui souhaitons le meilleur dans ses nouvelles fonctions et savons que nous le recroiserons régulièrement sur Saint-Armel lors de visites à sa famille officielle et/ou à sa famille professionnelle.

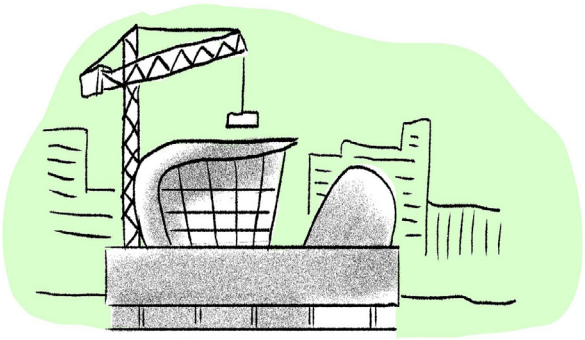
LES COMPÉTENCES DES COLLECTIVITÉS : COMMUNE OU MÉTROPOLE ?

Régulièrement, de nombreux habitants se questionnent sur leur environnement et ce qui les entoure sur la commune : qui s'occupe de l'entretien paysager ? Qui s'occupe de reboucher les nids de poule sur la route ? Qui gère l'éclairage public ? Toutes les réponses à vos questions se trouvent peut-être dans ce récapitulatif ! La mairie est bien sûr, toujours à votre service pour vous diriger vers le service qui pourra vous aiguiller au mieux.

Transport

La métropole dispose d'un réseau de transport développé avec la STAR et son réseau de bus, métro et vélos. La STAR est présente dans toutes les communes de la Métropole, et dessert certaines communes entre elles en direction de Rennes.





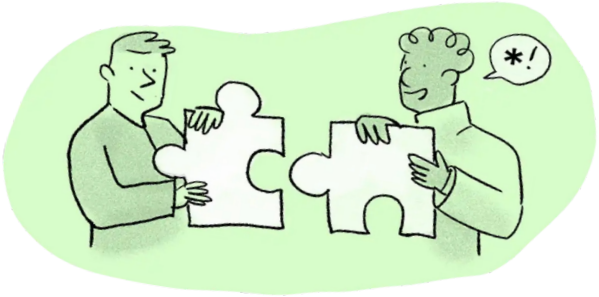
Urbanisme

Les 43 communes de la métropole répondent au PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), document inscrivant toutes les règles d'urbanisme, aménagements du territoire que se doivent de respecter les communes. Les demandes de permis de construire transites par la commune et sont instuites par la Métropole, quant aux autres demandes (déclarations préalables, occupation du domaine public...) c'est la commune qui les instruit.

Déchets

Rennes Métropole assure les services de collecte, de traitement et de valorisation des déchets. La politique de la métropole concernant les déchets se structure autour de deux objectifs : réduire la production de déchets et mieux valoriser ceux qu'on ne peut éviter.



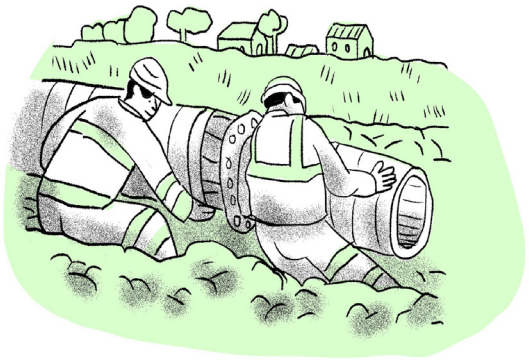


Le CCAS

Si les demandes de logement sociaux sont départementales, les dossiers de demande pour Saint-Armel sont enregistrés par la commune. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint-Armel s'occupe de toutes vos questions, démarches ou besoins, en rapport avec le social et pourra vous aiguiller vers les organismes compétents.

L'assainissement

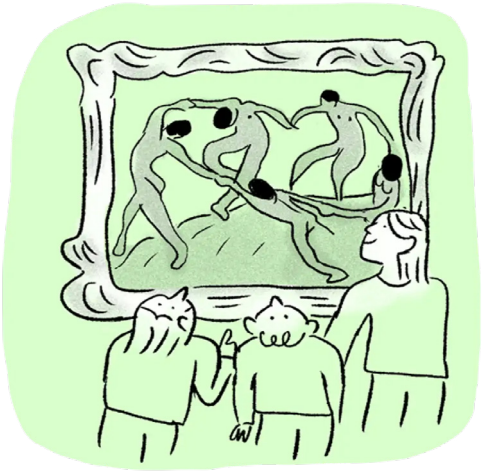
Rennes Métropole est en charge du cycle de l'eau : distribution de l'eau potable, traitement des eaux usées et des eaux pluviales, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.



Aménagement des espaces publics



L'aménagement des espaces publics, leur entretien ainsi que le fleurissement revient à la commune. Les agents communaux en charge des espaces verts travaillent au quotidien pour garder une commune propre et agréable à vivre pour toutes et tous.

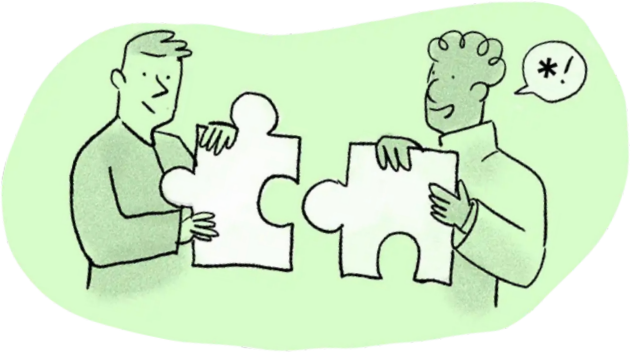


Culture

Rennes Métropole dispose de nombreux équipements culturels : le Musée des Beaux Arts, l'Opéra de Rennes, les Champs Libres, l'Écomusée de la Bintinais...
Les événements culturels se déroulant sur la commune sont le plus souvent organisés par la commune elle-même, en intercommunalité avec les communes voisines ou bien par les associations.

État civil

En matière d'État civil, vous pouvez venir faire vos démarches directement en mairie. La seule exception est la délivrance de titres d'identité : la mairie n'est plus habilitée à le faire. Vous pouvez vous diriger vers les communes environnantes habilitées : Corps-Nuds, Janzé, Châteaugiron, ou bien Rennes.



Un problème à signaler ? Le bon réflexe selon la situation !

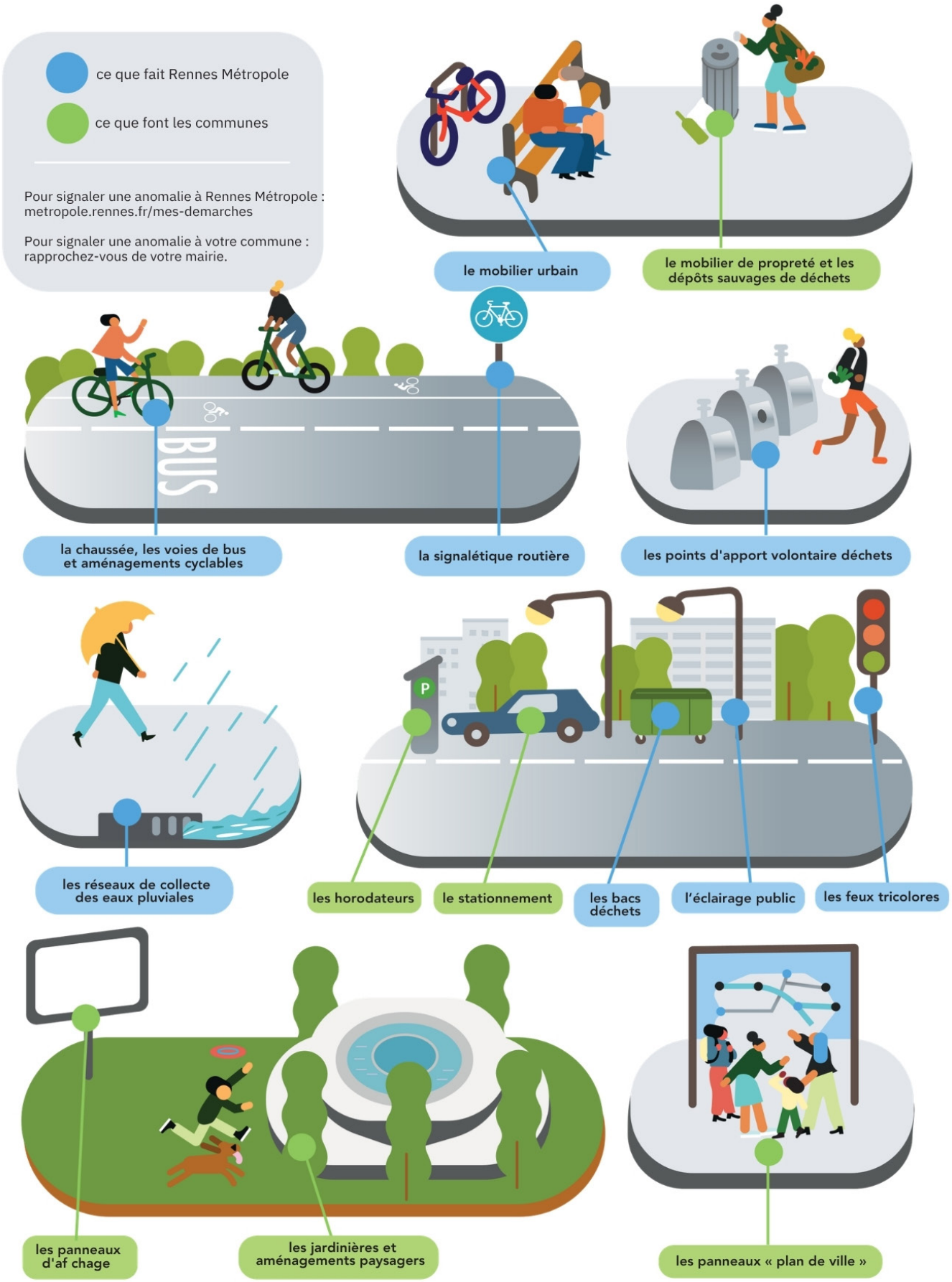
Cité Zen
Rennes Métropole met à disposition des habitants le service Cité Zen, permettant de signaler un dysfonctionnement relevant de ses compétences (voirie, éclairage public, eau et assainissement ou encore gestion des déchets).

L'ensemble des signalements peuvent être effectués en ligne, via le formulaire Cité Zen, ou par téléphone au 02 23 62 10 10

IntraMuros
Pour les équipements municipaux, les espaces verts communaux, le fleurissement ou encore la propreté des espaces publics relevant de la commune, les habitants peuvent effectuer un signalement directement depuis l'application IntraMuros.

Il suffit de sélectionner Saint-Armel dans l'application, puis d'utiliser la fonctionnalité de signalement pour transmettre les informations nécessaires.

Aménagement & entretien des rues



© des visuels - Florence Dollé, Rennes Ville et Métropole.

UNE RENTRÉE MOUVEMENTÉE… ET DÉJÀ DE NOMBREUX PROJETS !

Voilà déjà 7 mois que ce nouveau mandat a débuté ! Ces premiers mois ont été marqués par des conditions climatiques particulièrement difficiles, qui ont mobilisé l'ensemble des équipes municipales, éducatives et scolaires.



Face aux fortes chaleurs, l'école des Boschaux et l'ALSH ont dû fonctionner en mode dégradé afin de préserver les conditions d'apprentissage et surtout le bien-être des enfants, des enseignants et des équipes éducatives. Le mini-camp a malheureusement dû être écourté en raison des conditions météorologiques.
La commune souhaite tirer les enseignements de cet épisode et améliorer encore les conditions d'accueil de nos enfants lors des périodes de fortes chaleurs. Dès le début de la canicule, 12 ventilateurs ont ainsi été mis à disposition afin d'améliorer la ventilation des salles de classe et des espaces périscolaires. D'autres pistes de réflexion sont déjà à l'étude pour aller plus loin, notamment dans le cadre du projet de rénovation énergétique du groupe scolaire qui va se concrétiser sur 2027.

Les jeunes au cœur des projets

Parce que la jeunesse doit pouvoir s'exprimer, proposer et participer à la vie de la commune, l'équipe éducative travaillera d'ici la fin de l'année à la mise en place d'un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).

Les modalités de candidature et de fonctionnement seront communiquées prochainement. Une belle occasion pour nos jeunes de faire entendre leurs idées et de devenir, eux aussi, acteurs de leur commune !

La Commission Jeunesse souhaite également réfléchir à la création d'une grande Journée de la Jeunesse, placée sous le signe du jeu, du partage et de la rencontre entre générations. Nous lançons d'ores et déjà un appel aux bénévoles qui souhaiteraient participer à la construction de ce beau projet. N'hésitez pas à venir vers nous parents comme Arméliens.

Merci à ceux qui font vivre notre jeunesse

La commission jeunesse tient à remercier chaleureusement M. Notheisen, directeur de l'école des Boschaux, ainsi que toute son équipe, pour leur accueil, leur écoute et leur collaboration.

Un grand merci également à Annabelle (responsables du pôle enfance jeunesse éducation), Nicolas (responsable périscolaire) et Alex (directeur de l'accueil de loisirs) ainsi qu'à leurs équipes. Chaque jour, leur implication, leur énergie et leurs idées contribuent à offrir à nos enfants les meilleures conditions pour grandir, apprendre et s'épanouir.

Parents : votre avis compte

Nous souhaitons également aller à la rencontre des parents. Des temps d'échanges informels autour d'un goûter vous seront prochainement proposés. L'objectif : écouter vos envies, vos besoins, vos idées… et construire ensemble des services toujours plus adaptés aux familles.

INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2027-2028 À L'ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DES BOSCHAUX

Chères familles, les inscriptions des élèves pour la rentrée scolaire prochaine 2027-2028 seront ouvertes du 2 au 13 novembre 2026.

- Si vous avez des enfants nés en 2024, ils feront leur première entrée à l'école en septembre 2027, en Petite Section, merci de vous faire connaître en adressant un courriel à l'école, à l'adresse suivante : ecole.0350445u@ac-rennes.fr.
- Si vous connaissez des familles qui vont s'installer à Saint-Armel, ou qui souhaitent intégrer l'école à la rentrée prochaine, dites-leur d'adresser un courriel à la même adresse : ecole.0350445u@ac-rennes.fr.

Et d'indiquer : le NOM, le PRENOM, la date de naissance de l'enfant, le niveau de classe à la rentrée prochaine (PS, MS, GS, CP, CE1, CE2, CM1 ou CM2), un numéro de téléphone où joindre les parents,

Au 13 novembre, les données seront transmises à l'académie de Rennes qui identifiera le nombre de classes nécessaires dans l'école, et donc le nombre d'enseignants attribués à l'école.
Les inscriptions au-delà de cette date restent possibles, mais elles ne permettront pas de solliciter des postes d'enseignants supplémentaires, si besoin.

Merci d'avance pour vos retours et le partage de l'information à toutes les familles.

AU CENTRE DE LOISIRS, DES MERCREDIS RICHES EN DÉCOUVERTES !

Créativité, jeux et découvertes sont au programme des mercredis à l'accueil de loisirs. Du 4 novembre au 16 décembre, l'équipe d'animation propose aux enfants de la petite section au CM2 une multitude d'activités adaptées à leur âge.

Au fil des semaines, les enfants pourront profiter d'ateliers créatifs, de jeux collectifs et d'activités manuelles : fabrication de masques, création de décorations, land art, jeux sportifs ou encore activités autour du recyclage.

À l'approche de Noël, place à une ambiance hivernale et festive avec la réalisation de sapins, de cartes de fin d'année et de décorations, sans oublier des ateliers cuisine et des goûters de fin d'année !

Découvrez ci-dessous un aperçu des activités prévues pour les prochaines semaines !







SORTEZ EN BUS !

Des soirées conviviales et sans voiture pour profiter de la saison culturelle

Proposé aux habitants des communes de la métropole rennaise, Sortez en bus ! est un dispositif permettant de profiter d'une offre culturelle à prix réduits et accessible en bus.



Le principe ?

- Une sélection de 10 sorties culturelles au choix ;
- Un réseau de spectatrices et spectateurs relais dans les communes auprès desquels les habitants réservent les soirées ;
- Un réseau de desserte de bus spécifiquement mise en place pour la soirée,
- Dispositif «Sortez en bus ! « profitez d'une navette depuis Vern-sur-Seiche (arrêt La Poste)
- Des tarifs préférentiels sur la billetterie.

Les prochaines soirées !

RECÓNDITO DE LUCÍA LA BRONCE,
Le jeudi 17 décembre à 20h au Triangle

Lucía La Bronce, révélée au sein du Ballet Flamenco de Andalucía, nous emporte dans une nuit sévillane au coeur de l'hiver…
Accompagnée de 4 musiciens, elle propose avec Recóndito un spectacle délicat et puissant, qui touche le spectateur au coeur.
> Réservations avant le 20 novembre.

LES LIMBES D'ÉTIENNE SAGLIO / MONSTRE(S)
Le mardi 12 janvier à 20h au TNB

Étienne Saglio tisse une fresque sensible au seuil des métamorphoses du réel et de l'irréel. Une berceuse baroque qui nous apprend à apprivoiser, avec douceur, le mystère de la mort.
> Réservations avant le 16 décembre.

CONTACT

Réservation au Volume de Vern-sur-Seiche auprès de Patricia au 02 99 62 96 36

SPECTACLE DE NOËL : UNE SOIRÉE PLEINE DE MAGIE !



Le vendredi 18 décembre à 20h
Tout public
Entrée gratuite

Pour célébrer les fêtes de fin d'année et le début des vacances scolaires, la magie s'invite à Saint-Armel ! Rendez-vous le vendredi 18 décembre à 20h pour un spectacle de Noël gratuit, à partager en famille.

Cette année, place à un spectacle de magie mêlant humour, surprises et émerveillement ! Tours de passe-passe, illusions et situations amusantes rythmeront cette soirée où les enfants ne seront pas de simples spectateurs.

Invités à monter sur scène, les plus jeunes deviendront les assistants du magicien et participeront à la réalisation de tours aussi étonnants que divertissants. Un spectacle interactif et plein de bonne humeur, qui promet de faire briller les yeux des petits comme des grands !

MARCHÉ DE NOËL : RENDEZ-VOUS LE 5 DÉCEMBRE !



La magie de Noël s'invite à Saint-Armel ! Le traditionnel marché de Noël fait son retour le samedi 5 décembre 2026, de 15h à 20h, pour un après-midi placé sous le signe de la convivialité et de la gourmandise.

Venez flâner parmi les nombreux exposants et découvrir une multitude de créations : vêtements, couture, tricot, crochet, objets décoratifs, bijoux… De quoi dénicher des idées de cadeaux originales pour les fêtes !

Les gourmands ne seront pas en reste ! Gâteaux, cookies, brioches, miel, bonbons, bières artisanales, thés et tisanes seront au rendez-vous. L'APE de l'école des Boschaux proposera également du vin chaud et d'autres boissons pour se réchauffer dans une ambiance festive.

Côté animations, petits et grands pourront profiter d'un manège à propulsion parentale, découvrir des jeux de société avec l'association Onjouakoi et immortaliser leur rencontre avec le Père Noël grâce à un photobooth !

QUESTIONNAIRE À DESTINATION DE LA BIBLIOTHEQUE

Et si vous participiez à imaginer la bibliothèque de demain ? La bibliothèque Le Chat'Pitre lance un questionnaire à destination de tous les habitants, qu'ils fréquentent régulièrement la bibliothèque, occasionnellement ou pas encore !

L'objectif ? Mieux connaître vos habitudes de lecture, vos usages de la bibliothèque, mais aussi recueillir vos envies et vos suggestions pour faire évoluer ses services et ses activités.

Livres, animations, nouveaux services… toutes les idées sont les bienvenues ! Vos réponses permettront de mieux comprendre les attentes des habitants et de réfléchir aux évolutions futures de la bibliothèque.

Pour participer, rendez-vous sur le site internet de la commune ou scannez le QR code ci-contre.

PRIX MOSAÏQUE EN BD

Depuis le 26 septembre 2026, la 2ème édition du Prix Mosaïque en BD est lancée !

Une fois encore, les médiathèques de la coopération Mosaïque, collaborent pour proposer aux participants du prix 7 BD d'univers différents.

Les inscrits au prix ont jusqu'au 4 avril pour lire les ouvrages, et pourront voter pour leurs trois BD préférées une fois les 7 BD lues. Le 9 avril, ce sera la remise des prix à Corps-Nuds, afin de découvrir la BD favorite des lecteurs.

Pour participer, il faut :

- avoir 15 ans minimum ;
- Être inscrit dans une des médiathèques de la coopération, empruntez n'importe où, le prêt des BD est gratuit ;
- Lire les sept BD (vous vous engagez à les lire et les rendre rapidement) ;
- Voter ensuite pour vos trois BD préférées directement à la bibliothèque, avant le 4 avril 2027.

PLUS D'INFORMATIONS
bibliotheque@saint-armel-35.fr

ENSEMBLE BIEN-VIVRE À SAINT-ARMEL

Notre association, vous convie à la projection d'un film le vendredi 27 novembre à 18h30 à la salle Arhzel.

Le film sera précédé d'un apéritif et suivi d'un débat.

Entrée libre au chapeau.



E.B.V
Association citoyenne
ENSEMBLE POUR BIEN VIVRE
À SAINT-ARMEL 35

CONTACT :
ebvstarmel35@gmail.com
Facebook et Instagram

AMITIÉ SAINT-ARMEL - RĂŞINARI

Entre le 27 juillet et le 6 août 2026, deux jeunes arméliens de 15 et 16 ans se sont retrouvés à Seica-Mare, en Roumanie, pour vivre une aventure européenne en compagnie de quatre autres jeunes français du département, de polonais et de roumains.

Réunis autour du projet «Saveur d'Europe : Les fruits de la rencontre», ils ont partagé leur quotidien fait d'ateliers culinaires, de visites culturelles et de veillées dans une expérience interculturelle.

Hippolyte et Timothée partagent leur impressions : «Nous revenons heureux et épanouis de ce voyage. On a été très bien accueillis par les partenaires roumains, on a pu pratiquer l'anglais (langue officielle du séjour) pour communiquer, nous avons pu bénéficier de très belles visites culturelles, et nous avons été sensibles à la diversité des villes et paysages et leurs différences par rapport à ce qu'on a l'habitude de voir en France.»

Et comme la gastronomie était au centre de ce séjour, nos deux jeunes expriment leur satisfaction d'avoir fait partie d'un groupe sympathique qui a permis de faire l'expérience de la préparation des plats dans une ambiance conviviale!

Un grand merci à « Solidarité 35 Roumanie » pour la préparation et l'organisation de ce beau voyage!
Depuis septembre l'association « Amitié Saint-Armel - Rasinari » accueille quatre nouveaux adhérents et espère ainsi étendre ses actions.
La correspondance entre les élèves des écoles des deux villages à commencé et un évènement va être organisé pour présenter aux arméliens les photos du voyage des membre de l'association à Rasinari cet été.

CONTACT :
saintarmel.rasinari@free.fr



GYM ARZHEL

Les inscriptions sont encore ouvertes à GYM ARZHEL !

Vous souhaitez reprendre une activité physique dans une ambiance conviviale ? Il reste encore quelques places dans plusieurs cours proposés par GYM ARZHEL :

- Fitness : lundi à 19h30 et jeudi à 19h15
- Gym douce : vendredi à 9h15
- CTSS : lundi à 20h30
- Pilates : jeudi à 17h00

Quel que soit votre niveau, rejoignez-nous pour bouger, vous renforcer et prendre soin de votre forme à votre rythme.
Il est encore temps de vous inscrire, mais les places sont limitées ! Contactez rapidement GYM ARZHEL pour réserver la vôtre.

Adhésions annuelles : Gym 103€, l'ensemble des cours : 280€
Gym + CTSS ou PILATES : 195€, CTSS + PILATES : 215€
Deux cours d'essai gratuits. N'hésitez pas, venez tester.

CLUB FÉDÉRATION FRANÇAISE SPORT VITALITÉ GYM ARZHEL SAINT ARMEL

CONTACT : gymarzhel35@gmail.com
Facebook : club de gym et CTSS Saint Armel

ASSOCIATION TIERS-LIEU

Des nouvelles du Tiers lieu - Le Hangar à Projets : le travail de réflexion se poursuit...

Au fil des mois passés, les idées ont pris forme, un schéma d'activités diverses et de gestion s'est dessiné grâce à la collaboration avec une équipe d'urbanistes, pour donner naissance à des plans concrets, entérinés par l'architecte en charge de la rénovation et la municipalité.



Quatre associations arméliennes et plusieurs citoyens sont déjà impliquées à nos côtés depuis l'émergence du projet, vous pouvez nous rejoindre à tout moment et devenir vecteur de dynamisme et créativité dans cette aventure, pour donner à St Armel un essor culturel, participatif et intergénérationnel, générateur du bien vivre ensemble.

Toutes les bonnes volontés sont bienvenues, pour des suggestions autant que pour une future participation à la nouvelle association qui devra assurer la gestion administrative et financière du Hangar à Projets

CONTACT :
asso.tiers.lieu.saint.armel@gmail.com

ASSOCIATIONS

Retrouvez toute l'actualité des associations sur IntraMuros !

Les associations de Saint-Armel partagent régulièrement leurs actualités, événements, réunions et informations pratiques sur l'application communale.

Événements · Actualités · Infos pratiques · Vie associative



Pensez à consulter régulièrement l'application !

ROLLER HOCKEY LES DRAGONS

Entre formation et compétition, les Dragons sur tous les fronts

Le club de roller hockey des Dragons de Saint-Armel aborde la nouvelle saison avec la fierté d'un double titre historique en poche. Si le club met l'accent sur sa nouvelle école de patinage le samedi, les crosses ne restent pas au vestiaire pour autant.
La saison 2025-2026 restera gravée dans les annales du club. Portés par une dynamique exceptionnelle, les jeunes Dragons ont survolé les compétitions régionales l'an passé. Le club a en effet réalisé un superbe doublé en étant sacré champion de Bretagne dans deux catégories reines : les moins de 15 ans (U15) et les moins de 17 ans (U17).

Le samedi matin, place à l'école de patinage

Fort de ces sommets sportifs, le club choisit cette année de consolider sa base. Pour cela, une école de patinage ouvre ses portes le samedi matin, de 11 h à 12 h, accessible à tous, quel que soit l'âge. Que l'on soit débutant ou désireux de se perfectionner en roller inline, l'accent est mis sur le plaisir de la glisse, l'équilibre et le freinage.
Juste après, de 12 h à 13 h, un créneau est spécifiquement réservé aux petits qui ne savent pas encore patiner. Cette initiation douce évoluera en cours d'année vers les toutes premières notions de roller hockey.

Les crosses restent de sortie en semaine

Pour autant, le club ne raccroche pas les crosses, loin de là ! Ainsi, le mercredi soir, une séance dédiée à la technique individuelle est programmée pour toutes les catégories.
Enfin, les ambitions de haut niveau restent d'actualité : l'équipe senior conserve son créneau d'entraînement le jeudi soir pour préparer ses futures échéances. Entre le loisir, l'apprentissage de la glisse et le Roller Hockey, les Dragons de Saint-Armel promettent une saison riche et ouverte à tous.

CONTACT
dragons.rsa@gmail.com

APE

L'APE de Saint-Armel a tenu son assemblée générale le 25 septembre. Grâce à la mobilisation des parents, bénévoles et habitants (ventes de chocolats et de saucissons, marché de Noël, vide-greniers, tombolas, fête de l'école), l'association reversera 5 500 € à l'école des Boschaux, soit 500 € par classe contre 400 € l'an dernier. Ces fonds financent sorties scolaires, gourdes, goûter de Noël, boum de printemps… Et la fête du 27 juin a clôturé l'année en beauté avec un flash mob des enfants ! Un nouveau bureau a été élu : merci à Thomas Duval, membre sortant, et bienvenue aux nouveaux membres !

Première action de l'année : la vente de chocolats de Noël, ouverte cette fois à tous les habitants ! Des chocolats fabriqués en France, dont certains équitables et/ou bio, avec 20 % de remise sur tout le catalogue. Faites-vous plaisir et parlez-en autour de vous !Pour commander avant le jeudi 12 novembre : rendez-vous sur asso.initiatives.fr avec le code **ABPUXV**, faites votre sélection, puis choisissez la livraison individuelle (frais de port à votre charge) ou la livraison à l'école (sans frais). Dans ce cas, indiquez en partie « 2-Livraison » : Nom GIBOIRE, Prénom Laëtitia, Classe : habitant. Les colis seront à retirer lors d'une permanence la semaine du 14 décembre (détails communiqués une semaine avant), ou ensuite en mairie.



À noter aussi : vide-greniers le dimanche 23 mai 2027. L'APE compte sur vous tous pour faire vivre ces événements !

CONTACT
apestarmel35@gmail.com

MEET YOUR DOG

Une rentrée pleine de nouveautés !

La rentrée a été une belle réussite pour Meet Your Dog ! Nous avons eu le plaisir de rencontrer nos nouveaux adhérents et, dès les premières séances, le feeling est très bien passé. Une belle dynamique s'est rapidement installée au sein du club… au point d'afficher aujourd'hui complet jusqu'en janvier 2027 !



Quelques places pourraient éventuellement se libérer par la suite, mais rien n'est garanti. Si vous souhaitez réellement rejoindre l'aventure, n'hésitez donc pas à nous contacter à partir de janvier afin de connaître les éventuelles disponibilités.
Cette rentrée a également été l'occasion pour Meet Your Dog de participer à la 4e édition de la Semaine Nationale du Chien, organisée par la Centrale Canine. Pour l'occasion, nous avons ouvert les portes du club aux familles de Saint-Armel et des communes voisines autour de petits ateliers consacrés au chien et à la famille.

Un joli moment de partage qui nous tenait particulièrement à cœur : mieux comprendre son chien, découvrir ses besoins et surtout partager avec lui des activités dans une ambiance conviviale.

La saison est donc bien lancée pour Meet Your Dog, avec de nombreux projets et de beaux moments à venir !

Envie de suivre la vie du club, nos activités et nos prochains événements ?

Retrouvez-nous sur nos réseaux sociaux et n'hésitez pas à venir nous découvrir lors de nos prochaines actions ouvertes au public !

STARMÉLIENS

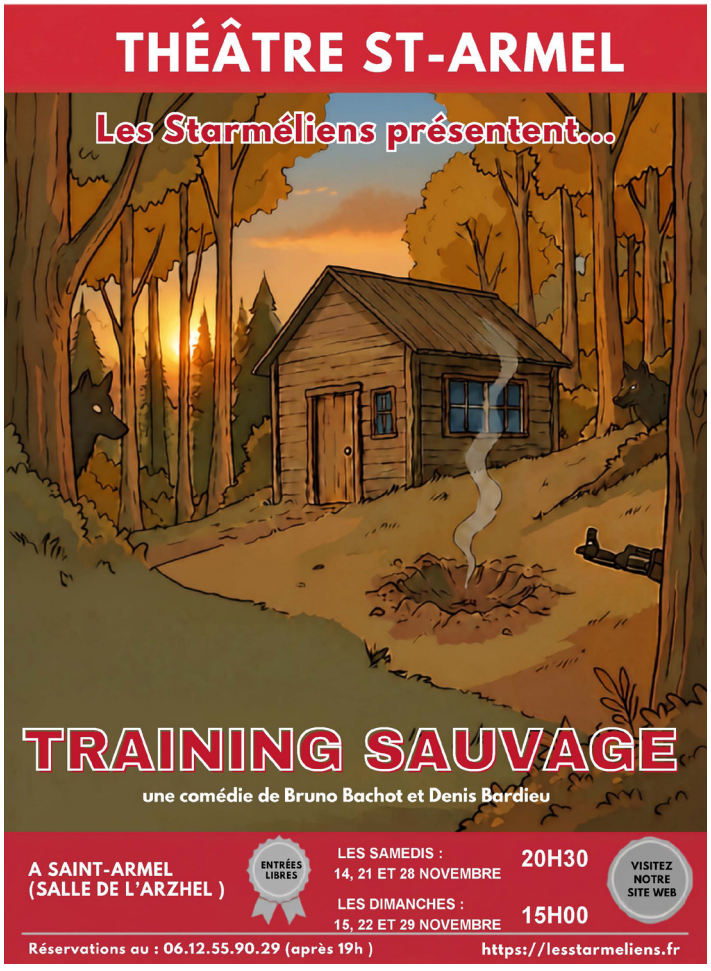
REPRESENTATIONS THEATRALES LES STARMELIENS

« TRAINING SAUVAGE » les 14-15, 21-22 et 28-29 novembre 2026

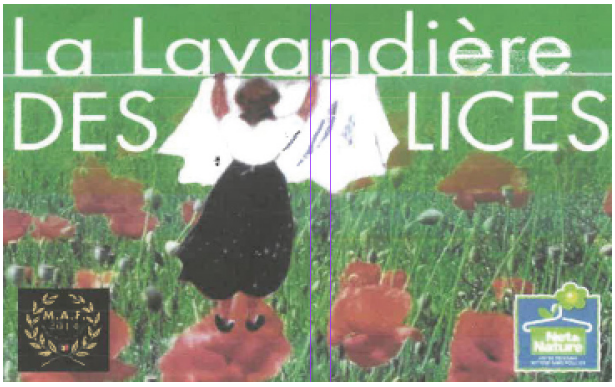
Cette année, la troupe des Starméliens se remet sur les planches en novembre et aura le plaisir de vous faire participer à son « training sauvage ».

Pour améliorer les performances de l'entreprise et motiver son équipe, la directrice commerciale organise un trek en Moldavie…mais un imprévu va tout faire basculer ! Une comédie satirique et déjantée qui plonge quatre aventuriers du dimanche dans des situations peu banales.

Venez nombreux découvrir ou redécouvrir cette troupe qui nous surprend chaque année !



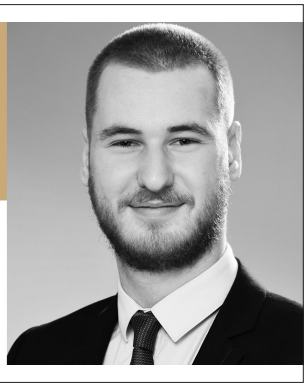
CONTACT
06 12 55 90 29



FRANCK NIVOLLE
PLOMBIER CHAUFFAGISTE
DÉPANNAGE INSTALLATION RÉNOVATION
contact@franck-nivolle.com
02 99 04 70 66
35230 SAINT-ARMEL
www.franck-nivolle.com

Armeligne
Coiffure
-10% sur couleurs et balayages en novembre 2026
Saint-Armel 02 99 62 15 51

CABINET IMMOBILIER
BARTH
Julien PRATO
Responsable associé
06 35 49 33 61
julien.prato@barth-immobilier.fr
6 Place Des Droits De L'Homme
35770 VERN-SUR-SEICHE
ESTIMATION GRATUITE



DELAIRE
FERS ET MÉTAUX
www.delaire-recuperation.com
Cesson-Sévigné 02.99.26.16.61
Saint-Armel 02.99.62.78.20

PAYSAGISTE
EURL PESTEL David
Tous Aménagements Extérieurs
ST-ARMEL ✆ 02 99 00 45 39
www.pestel-paysagiste.fr • pestelpaysage@gmail.com
Créer et Embellir votre Jardin...

Aurel INK Tattoo
Studio privé sur rendez-vous
06-17-53-04-66
aurelinktattoo@gmail.com
Saint Armel (35230)
@aurelinktattoo
@aurelinktattoo

La Petite BRIQUE Rouge
Céline Chevallier
NÉGOCIATRICE EN IMMOBILIER
Estimation
Achat / Vente
Location / Neuf



06 62 28 47 38 | celine.chevallier35@gmail.com

VOUS SOUHAITEZ COMMUNIQUER DANS L'ÉCHO ?

Artisans, commerçants, entreprises…
Faites connaître votre activité grâce à un encart publicitaire dans le journal municipal.

Contactez le service communication
communication@saint-armel-35.fr
02.99.62.93.83

VOTRE ENCART PUBLICITAIRE
TARIF : 160€ / an
6 numéros dans l'année
Tarif calculé au prorata du nombre de parutions restantes en cas de souscription en cours d'année

VOS CONTACTS PRATIQUES

MAIRIE
Horaires d'ouverture :
Lundi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h
Mardi et vendredi de 14h à 17h30
Samedi de 9h à 12h.
02 99 62 71 58
accueil.mairie@saint-armel-35.fr

SERVICE URBANISME
02 99 62 93 83
urbanisme@saint-armel-35.fr

BIBLIOTHÈQUE
Mercredi de 15h30 à 17h30
Vendredi de 16h15 à 18h
Samedi de 10h30 à 12h15
02 99 62 93 88 / 06 83 74 33 65
bibliotheque@saint-armel-35.fr

CCAS
02 99 62 71 58
secretariat.viesociale@saint-armel-35.fr

ÉPICERIE SOCIALE - ST ERBLON
07 50 32 23 67

DÉCHETTERIE
du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.
Fermée le jeudi après-midi.

Service déchets de Rennes Métropole:
0 800 011 431 (gratuit)

POINT ACCUEIL EMPLOI
Vern sur Seiche - 02 99 62 99 00
Chantepie - 02 99 41 07 95

CLIC ALLI'ÂGES
02 99 77 35 13

ÉCOLE LES BOSCHAUX
02 99 62 77 60

GARDERIE MUNICIPALE
De 7h20 à 8h30 et de 16h15 à 19h
02 99 62 93 87

ACCUEIL DES P'TITS PRÉ ADOS - LA PASSERELLE
Mercredis scolaires de 14h à 17h
06 76 54 32 71

ACCUEIL DE LOISIRS
Mercredi et vacances scolaires.
Ouvert aux enfants de 3 à 10 ans, à partir de 7h30 et jusque 18h30
02 99 62 81 45 ou 06 76 54 32 71
alsh@saint-armel-35.fr

URGENCES
Police : 17
Pompiers : 18 et 112
Samu : 15
S.O.S. médecins : 02 99 53 06 06

GENDARMERIE DE JANZÉ
02 99 47 03 18

PHARMACIE DE GARDE
32 37 (0.35€/min depuis un poste fixe)

DIVERS
EDF : 0 810 333 035

Eau du Bassin Rennais :
02 23 22 00 00

Rencitézen : www.metropole.rennes.fr/faire-un-signalement-avec-rencitezen-rennes

SANTÉ
Médecin
Dr Le Nabasque - 02 99 62 15 60

Cabinet infirmiers (chemin de la Ry)
Mmes Dallier, Auguin, Bousaidi-Perigois, Le Sager-Hassoun, Chauvel
06 07 97 17 37

Cabinet Infirmiers (place de l'Église)
Margot Duval et Loïc Fabien
06 37 32 11 34

Kiné-Ostéopathe
Alan Saldana et Marvin Raut
02 99 04 43 63

Kinésithérapeutes
Romain Aujeac, Camille Dolhen, Emmanuelle Misériaux et Quentin Babarit - 02 99 04 43 63

Orthophoniste
Laura Chanu - 06 16 43 19 65

Ergothérapeute
Manon Veron - 07 60 00 18 45

Ostéopathes
William Besnard et Paul Guegan
07 89 22 64 88

Psychopraticien et hypnothérapeute
Erwann Révolt - 06 78 66 03 22

HÔPITAL PONTCHAILLOU
02 99 28 43 21

MAISON MÉDICALE DE GARDE JANZÉ
02 99 43 44 45

Prochaines parutions de l'Écho de Saint-Armel :
Janvier - Février 2027
Date limite de dépôt des articles : 5 Décembre 2026

Mars - Avril 2027
Date limite de dépôt des articles : 5 Février 2026

Journal bimestriel gratuit édité en 650 exemplaires par la Mairie de Saint-Armel
Directeur de la publication : Ludovic CHEREL, Maire
Élue à la communication : Jennifer PELTIER
Réalisation : Service communication- Chloé LE COUSTER et Emma CHABOT
02 99 62 93 83
Contact : communication@saint-armel-35.fr
Crédits photo : Ville de Saint-Armel, Rennes Métropole, Freepik

L'AGENDA DE SAINT-ARMEL

NOVEMBRE

Mardi 10 novembre
Cérémonie de commémoration du 11 Nov.
Bibliothèque - 10h

Samedi 14, 21 et 28 novembre
Représentation théâtrale - Les Starméliens
Espace Arzhel - 20h30

Dimanche 15, 22 et 29 novembre
Représentation théâtrale - Les Starméliens
Espace Arzhel - 15h

A partir du 16 novembre
Collecte de jouets et livres
Accueil de la mairie

Mercredi 25 novembre
Conseil municipal
Salle du conseil - 19h

Vendredi 27 novembre
Projection de film - EBV
Espace Arzhel - 18h30

Samedi 28 novembre
Café Littéraire
Bibliothèque - 10h

Samedi 28 novembre
Réunion publique ligne SNCF Châteaubriant-Rennes
Salle Le Gentieg à Janzé - 14h

DÉCEMBRE

Samedi 5 décembre
Marché de Noël de Saint-Armel
Espace Arzhel - de 15h à 20h

Samedi 12 décembre
Remise des bons d'achat du CCAS
Espace Arzhel - 11h

Vendredi 18 décembre
Spectacle de Noël
Espace Arzhel, salle multiculturelle - 20h

COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

La prochaine collecte aura lieu à Saint-Armel le vendredi 13 et samedi 14 novembre.

Plus d'informations
02.99.62.71.58
secretariat.viesociale@saint-armel-35.fr

